Décision 21-DCC-236 du 02 décembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Sodira par le groupe Maurin

Posted on: 02 décembre 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Maurin
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société Sodira

Lire

Le texte intégral

132.78 Ko